



MOTION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le pôle universitaire de Guadeloupe de l'université des Antilles (UA) est un vecteur de développement incontournable du territoire guadeloupéen. Il joue un rôle fondamental dans la formation de la jeunesse guadeloupéenne et dans sa capacité à intégrer le monde du travail, afin de construire la Guadeloupe de demain. L'expertise des chercheurs du pôle universitaire de Guadeloupe constitue quant à elle un véritable atout pour répondre aux multiples enjeux environnementaux, sociétaux, économiques mais aussi de santé publique auxquels notre territoire est confronté.

C'est pourquoi, après 11 années ininterrompues de présidence martiniquaise de l'UA(G), le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement de Guadeloupe appuie avec force la décision du président de l'UA de procéder à un rééquilibrage entre les deux pôles universitaires de Guadeloupe et Martinique, à travers les critères de répartition des moyens fixés par la loi (nombre d'étudiants, types d'études suivies par les étudiants, activités de recherche) et précisés par le conseil d'administration de l'université en 2018.

Les étudiants inscrits en Guadeloupe étant notamment plus nombreux il est normal qu'ils bénéficient, proportionnellement à leur effectif, de ressources humaines et financières plus importantes.

Il y va de la qualité des formations dispensées sur le pôle Guadeloupe et des conditions de travail des personnels.

Pour ces raisons, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement manifeste son entière solidarité envers les enseignants-chercheurs du pôle universitaire de Guadeloupe ; il demeure extrêmement vigilant sur le principe d'une répartition respectueuse de la loi et équitable entre les pôles universitaires de l'UA.

Le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement invite l'ensemble des parlementaires et élus des îles de Guadeloupe à défendre résolument les intérêts du pôle universitaire de Guadeloupe afin de lui permettre de former, dans les meilleures conditions possibles, les élites de demain.

Basse-Terre, le 2 Avril 2019

La présidente du Conseil de
la Culture
de l'Éducation et de l'Environnement



Lucette VAIRAC